



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-111131>

Département(s) de publication : **10**

Annonce n° **24-111131**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SYNDICAT INTERCOMMUNAL ECOLE BERCEPAY-EN-OTHE, MARAYE-EN-OTHE et CHENNEGY

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + pour la construction d'un groupe scolaire sur la commune de Bercenay-en-Othe

Description : La SIABA, dûment mandaté, agit pour le compte du Syndicat intercommunal des écoles de Bercenay-en-Othe, Maraye-en-Othe et Chennegy.

Identifiant de la procédure : 83b7d06a-5cc5-43ea-9221-cc7cf35d7bcc

Identifiant interne : 2024-02-0118

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 3 Le concours est organisé en 2 phases : une phase de candidatures et une phase de projets. Le nombre de candidats admis à présenter un projet est fixé à 3. Un ou plusieurs lauréats pourront être désignés. Des négociations pourront être organisées avec le ou les lauréats. Conformément à l'article R.2122-6 du Code de la Commande publique, un marché sera conclu à l'issue du concours. Les modalités d'organisation du concours sont décrites au Règlement du concours.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71220000 Services de création architecturale

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Informations complémentaires : Chaque équipe de maîtrise d'oeuvre admise à participer à la seconde phase du concours bénéficiera d'une prime par application des dispositions prévues par l'article R.2172-4 du Code de la Commande publique, sous réserve d'avoir remis dans les délais réglementaires, une offre complète comportant l'intégralité des prestations énumérées au Règlement de concours et répondant au programme. L'indemnité maximale susceptible d'être attribuée est de 14 400,00 Euros TTC à chacun des 3 concurrents admis à remettre un projet. Pour le lauréat du concours, cette indemnité sera déduite du marché de maîtrise d'oeuvre. Détail des paiements à verser à tous les participants Le paiement de cette prime se fera dans les 30 jours suivants la décision du jury, soit au candidat seul soit au mandataire de l'équipe, soit si cela a été précisé par le mandataire, en fonction de la répartition entre cotraitants.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + pour la construction d'un groupe scolaire sur la commune de Bercenay-en-Othe

Description : La SIABA, dûment mandaté, agit pour le compte du Syndicat intercommunal des écoles de Bercenay-en-Othe, Maraye-en-Othe et Chenegy. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée à l'opération par le maître d'ouvrage s'élève à 2 556 300,00 Euros HT pour l'ensemble de la construction et des espaces extérieurs, hors mobilier intérieur, en valeur août 2024.

Identifiant interne : 2024-02-0118

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71220000 Services de création architecturale

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat ou l'équipe candidate n'est pas soumis à aucun cas d'interdiction d'accès à la commande publique (cas d'interdiction de soumissionner mentionné à l'article L.2141-1 et à l'article L.2141-4 3 ° du Code de la Commande publique et qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L.2141-3 du Code de la Commande Publique)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Chiffre d'affaires global pour les 3 derniers exercices disponibles - Description de la logistique et des moyens matériels - Dossier d'oeuvres représentant graphiquement et/ou photographiquement une sélection de 4 opérations récentes et de préférence réalisées jugées les plus significatives par le candidat au regard de l'opération (scolaire, périscolaire, ...)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Titre d'étude et / ou expérience. L'architecte soumissionnaire devra fournir une copie de son inscription à l'ordre attestant de sa capacité à exercer en France et à y déposer un permis de construire.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Membres du jury : Définis au Règlement du concours

Prix

Valeur de la prime : 14,400 Euro

Lieu de réception de la prime : 3

Informations complémentaires : Chaque équipe de maîtrise d'oeuvre admise à participer à la seconde phase du concours bénéficiera d'une prime par application des dispositions prévues par l'article R.2172-4 du Code de la Commande publique, sous réserve d'avoir remis dans les délais réglementaires, une offre complète comportant l'intégralité des prestations énumérées au Règlement de concours et répondant au programme. L'indemnité maximale susceptible d'être attribuée est de 14 400,00 Euros TTC à chacun des 3 concurrents admis à remettre un projet. Pour le lauréat du concours, cette indemnité sera déduite du marché de maîtrise d'oeuvre. Détail des paiements à verser à tous les participants Le paiement de cette prime se fera dans les 30 jours suivants la décision du jury, soit au candidat seul soit au mandataire de l'équipe, soit si cela a été précisé par le mandataire, en fonction de la répartition entre cotraitants.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 08/11/2024 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Recours précontractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L.551-1 et suivants du Code de justice administrative s'inscrivant dans un délai de 11 jours entre la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre non retenue et la signature du marché, Recours contractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative s'inscrivant dans un délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché, Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le tribunal administratif compétent dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SIABA

Organisation qui traite les offres : SIABA

Prestataire de services de passation de marché : SIABA

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SYNDICAT INTERCOMMUNAL ECOLE BERCENAY-EN-OTHE, MARAYE-EN-OTHE et CHENNEGY

Numéro d'enregistrement : 25100100400018

Adresse postale : 11 rue d'Estissac

Ville : Bercenay-en-othé

Code postal : 10190

Subdivision pays (NUTS) : Aube (FRF22)

Pays : France

Adresse électronique : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

Téléphone : +33325425691

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SIABA

Numéro d'enregistrement : 60288033800044

Adresse postale : 7 rue Jean-Louis Delaporte

Ville : Troyes

Code postal : 10000

Subdivision pays (NUTS) : Aube (FRF22)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Prestataire de services de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

Numéro d'enregistrement : 175 100 056 00019

Adresse postale : 25 rue du Lycée

Ville : CHALONS EN CHAMPAGNE

Code postal : 51036

Subdivision pays (NUTS) : Marne (FRF23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2407c508-16f0-46b1-b824-37ea1d1cd512 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 01/10/2024 à 14:24

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/10/2024